

Subventions février 2010

La Neuveville, le 8 mars 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) octroie une subvention importante dans le domaine de l'aide au développement. Il recommande au Conseil-exécutif d'accorder la somme de 200'000 francs à la Fondation Digger DTR, située à Tavannes. Ce montant doit permettre la construction d'une machine de déminage qui sera engagée prochainement au Tchad. La machine permettra également à la fondation de développer un nouveau domaine d'activités afin de multiplier ses opérations de déminage.

Dans le domaine culturel, le CJB accorde 70'000 francs à la Compagnie Opera Obliqua pour une création lyrique à l'Ancien Stand de Moutier. Des subventions annuelles sont octroyées aux institutions suivantes : Coopérative Le Royal (25'000 francs), CEJARE (25'000), Atelier de gravure (60'000), Revue Intervalles (60'000), Musée jurassien d'art et d'histoire (35'000), Musée jurassien des arts (100'000), Abbatale de Bellelay (76'000) et Centre culturel de la Prévôté (71'000). Ces institutions bénéficient d'une avance et toucheront le solde sur présentation du rapport et des comptes 2009.

Le CJB subventionne également l'achat de matériel ou l'organisation de manifestations sportives par les clubs de tennis de table, de patinage, de hockey sur glace et d'unihockey de Moutier, le Ski-Club Saint-Imier et le Football-Club La Suze

Les Fonds de loterie permettront à la section prévôtoise du club alpin suisse de rénover sa cabane de Moutier, grâce à une aide de près de 13'000 francs. La commune de Pontenet, pour l'aménagement d'une place de jeux, et les Editions D+P, pour l'édition d'un livre de photographies de la région, figurent également parmi les bénéficiaires d'un soutien financier.

Le CJB a octroyé dans sa séance du 24 février 2010 des subventions pour un montant total de 810'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73